



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2009 – AVIS N° 2 AUX TRANSPORTEURS MARITIMES

RÉGION NIAGARA
CANAL WELLAND

CET AVIS TRAITE DES SUJETS SUIVANTS :

1. ESSAI DE « L'ÉQUIPEMENT D'AMARRAGE MAINS LIBRES » À L'ÉCLUSE 7

2. ESSAI DU SYSTÈME « D'AUTOPOSITIONNEMENT » AUX ÉCLUSES 2, 3 ET 7

3. ESSAI DE LA « CAPACITÉ DES NAVIRES D'ARRÊTER SANS RECOURIR AUX AMARRES » DANS LES ÉCLUSES 1, 2, 3 ET 7

4. ESSAI DU SYSTÈME « D'ASSISTANCE HYDRAULIQUE LATÉRALE » DANS LES ÉCLUSES 1, 2, 3 ET 7

1. AMARRAGE MAINS LIBRES À L'ÉCLUSE 7 :

Au cours de la saison de navigation 2008, la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent a mis à l'essai et évalué une version modifiée du « **Système d'amarrage mains libres à ventouses MoorMaster 200LS** ». Des renseignements précieux ont été recueillis grâce à l'excellente collaboration de toutes les personnes ayant participé aux nombreux essais qui ont été effectués. Grâce aux renseignements / aux commentaires recueillis, le système « MoorMaster 200LS » sera modifié pour mieux répondre aux demandes du processus d'amarrage. En plus de ces modifications, deux dispositifs supplémentaires seront installés à l'écluse 7, ce qui portera à quatre le nombre de dispositifs pour immobiliser les navires. Ces deux nouveaux dispositifs seront installés à 10 mètres au nord et au sud de la ligne médiane, de sorte que les quatre dispositifs se retrouvent à une distance de 20 mètres les uns des autres. On prévoit que le début des essais avec les quatre unités aura lieu en août. De plus, les essais effectués avec les deux unités qui étaient en service en 2008 commenceront dès que ces unités auront été modifiées comme mentionné ci-dessus.

D'autres renseignements seront communiqués lorsque la date de début des essais aura été fixée.

À compter du début de la saison de navigation, à l'écluse 7 seulement, certains navires devront arrêter à un endroit dans l'écluse qui diffère de l'endroit habituel. Il est nécessaire de procéder ainsi pour éviter que les amarres des navires n'entrent en contact avec les dispositifs mains libres. Les instructions pour cette manœuvre seront données aux responsables du navire avant que celui-ci n'entre dans l'écluse.

2. AUTOPOSITIONNEMENT DANS LES ÉCLUSES 2, 3 ET 7 :

Les essais du système d'autopositionnement des navires commenceront à l'écluse 7 le 29 avril 2009 et aux écluses 2 et 3 lorsque l'équipement aura été installé à ces endroits, en mai 2009. Cet équipement

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St. Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System ***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

utilise la technologie de télémétrie à laser, sans danger pour les yeux; les appareils sont situés aux deux extrémités de l'écluse afin de reconnaître la partie la plus avancée de la coque du navire pour évaluer sa position dans l'écluse. Cette position sera mise à jour de façon dynamique et affichée sur les deux tableaux à DEL situés sur le mur d'amarrage de l'écluse, à mesure que le navire avance vers sa position finale d'amarrage.

Nous demandons aux capitaines / aux pilotes de formuler directement à l'équipe de l'écluse leurs commentaires / préoccupations relativement au système d'autopositionnement du navire, pour que les membres de l'équipe enregistrent ces commentaires sur la formule appropriée.

Note : Les capitaines / les pilotes doivent savoir que l'équipement pour ces nouvelles technologies est installé à proximité des murs de l'écluse et qu'il pourrait être endommagé si une partie du navire devait surplomber le mur de l'écluse. Par conséquent, il faut prendre toutes les précautions nécessaires au moment des manœuvres à l'intérieur du sas de l'écluse.

3. ESSAI DE LA « CAPACITÉ DES NAVIRES D'ARRÊTER SANS RECOURIR AUX AMARRES » DANS LES ÉCLUSES 1, 2, 3 ET 7

Les essais sur la façon dont les navires peuvent entrer dans les structures de l'écluse, « ARRÊTER » à leur position finale d'amarrage et « MAINTENIR » leur position à un mètre du mur de l'écluse sans recourir à des amarres constituent un élément essentiel de la mise au point de l'équipement d'amarrage mains libres. La Corporation de gestion de la Voie maritime commencera ces essais le 6 avril 2009 aux écluses 1, 2, 3 et 7, et on prévoit que ces essais se poursuivront jusqu'à la fin de la saison de navigation 2009. Au cours des essais, il n'y aura aucune restriction quant à la longueur des navires, dans les deux directions.

Le personnel du centre de contrôle des opérations confirmera avec les capitaines / les pilotes des navires qui descendent, à l'écluse 8, et des navires qui montent, au point d'appel 15, que leur navire fera l'objet d'essais aux écluses 1, 2, 3 et 7. Les détails des essais seront fournis avant que le navire n'entre dans l'écluse.

Nous demandons aux capitaines / aux pilotes de formuler directement à l'équipe de l'écluse leurs commentaires / préoccupations relativement aux essais, pour que les membres de l'équipe les enregistrent sur la formule appropriée.

4. ESSAI DE « L'ASSISTANCE HYDRAULIQUE LATÉRALE » DANS LES ÉCLUSES 1, 2, 3 ET 7

Dans le cadre de la stratégie globale d'amarrage mains-libres, la CGVMSL aura de nouveau recours, sur une base d'essai qui débutera au cours de la saison de navigation 2009, à un système « d'assistance hydraulique latérale » conçu pour aider les navires qui montent à rester du côté du mur d'amarrage dans le sas des écluses. Il faut noter que le système « d'assistance hydraulique latérale » était utilisé régulièrement jusqu'à sa mise hors service il y a quelques années. Une nouvelle technologie, installée récemment dans les écluses, a permis de faire de nouveau appel à ce type d'assistance qui fera l'objet d'essais. Le système « d'assistance hydraulique latérale » est activé lorsque l'étrave du navire qui monte dépasse l'extrémité nord du mur de l'écluse. Lorsque cette opération est amorcée, les vannes compensatrices à l'extrémité aval de l'écluse se ferment complètement et les vannes à l'extrémité amont du mur d'amarrage s'ouvrent à 0,38 m.

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St. Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System *Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

Cette ouverture des vannes permet à l'eau de circuler dans les canalisations de remplissage, de passer sous le navire et de percuter le mur opposé pour revenir dans un mouvement latéral afin d'exercer une force sur le côté du navire. Cette force maintient le navire à proximité du mur d'amarrage de l'écluse.

Nous demandons aux capitaines / aux pilotes qui participent aux essais de formuler directement à l'équipe de l'écluse leurs commentaires / préoccupations relativement aux essais, pour que les membres de l'équipe les enregistrent sur la formule appropriée.

Note : La participation aux essais décrits dans la présente note est importante pour le succès global de ces nouvelles technologies et nous remercions les capitaines / les pilotes de leurs efforts.

John W. Chalmers
Coordonnateur principal, Services d'exploitation régionaux

St. Catharines, Ontario
30 mars 2009

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St. Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721